

# **A N N E X E S**

# **SEMINAIRE D'ETUDES MONDIALISTES**

**Thème** : Citoyenneté et démocratie mondiale : enjeux et défis

## **Termes de référence**

### **I – Contexte** :

Aujourd'hui, les multiples déséquilibres mondiaux sont évidentes et se caractérisent par :

- la misère du plus grand nombre à côté de l'abondance dont jouit une minorité ;
- des conflits multiformes ;
- la multiplication des violences et des guerres entraînant des phénomènes de déséquilibre ex/ou d'effondrement de certaines sociétés ;
- le gaspillage des richesses non renouvelables ;
- les pollutions de l'atmosphère et de l'eau ;
- l'augmentation de la dissémination des armes de destruction massive atomiques, biologiques et chimiques etc...

L'humanité se trouve alors face à des défis et menaces qui pour la plupart, dépassent la compétence des Etats, se posent vraiment à l'échelle de la planète et suscitent donc interrogations et réflexions.

Face à ces problèmes, en l'absence d'institutions mondialistes capables d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux communs à tous et conscients que le salut ne peut venir que du peuple du monde, des individus qui le forment, de chacun de nous, le 03 Mars 1966, treize citoyens du monde de réputation mondiale lançaient un appel en faveur de la citoyenneté mondiale. Ils aspirent à la sauvegarde de la vie menacée et ressentent le besoin d'une organisation du monde efficace, respectant les personnes, les peuples et les équilibres naturels. Depuis lors, de milliers d'hommes et de femmes y ont adhéré.

Cette vision ambitieuse mais noble, mérite d'être partagée et vulgarisée dans le monde entier.

C'est dans ce cadre que s'organise le présent séminaire d'études mondialistes du Bénin.

## **II – Objectifs :**

### **Objectif Global**

Favoriser l'échange des expériences vécues dans le domaine de la citoyenneté et démocratie mondiale et proposer une stratégie de dissémination de cette vision dans nos pays, sous régions et régions respectifs.

### **Objectifs spécifiques**

Ce séminaire qui se veut être un creuset d'échange et de partage a entre autres pour objectifs spécifiques :

- 1 – d'identifier les facteurs socio psychologiques des Etats/états de l'Afrique de l'Ouest, capables d'influencer les processus de démocratisation en cours dans le monde ;
- 2 – de tirer leçons des expériences du renouveau démocratique au Bénin et en Afrique de l'Ouest pour une démocratie mondiale ;
- 3 – de suggérer ce que devraient faire l'ONU et ses institutions dans la marche des Etats et peuples vers une démocratie mondiale ;
- 4 – de faire connaître les initiatives citoyennes pour la solidarité et la démocratie dans le monde et les stratégies pour les promouvoir ;
- 5 – de proposer une stratégie de dissémination de la vision de citoyenneté mondiale et de mise en place de structures appropriées.

**PROGRAMME PREVISIONNEL DE DEROULEMENT DU SEMINAIRE  
D'ETUDES MONDIALISTES DU BENIN**

**BOHICON DU 06 AU 08 OCTOBRE 2006**

<b>DATES</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>ACTIVITES PREVUES/THEMES</b>	<b>COMMUNICATEURS OU RESPONSABLES</b>
<b>Jeudi 05/10/06</b>	16 h	Accueil et installation des participants venus de loin	Comité d'organisation
	17h	Séance de travail entre responsables ASCOP et le personnel du CBDIBA impliqué dans l'animation du séminaire	ASCOP et CBDIBA
	20 h	Dîner	participants
<b>Vendredi 06/10/06</b>	07h-08h	Petit déjeuner	participants
	08h30 –09h	Arrivée et installation des participants venus de Bohicon et environs	Comité d'organisation
	09h – 9h30	Arrivée des autorités politico administratives	Comité d'organisation
	9h30 – 10h15	Cérémonies d'ouverture	Comité d'organisation
	10h15– 10h30	Mise en terre d'un plant marquant l'évènement	Autorités politico administratives
	10h30– 11h	Cocktail et retrait des autorités et invités	Comité d'organisation
	11h – 13h	Communication 1 : Présentation de l'ASCOP et RECIM, suivie de débats	Président ASCOP
	13h	Déjeuner	participants
	15h – 17h	Communication 2 : Brève histoire socio psychologique des Etats/états de l'Afrique de l'Ouest en rapport avec les processus démocratiques en cours dans le monde, suivie de débats.	Professeur Roger GBEGNONVI
	17h-19h	Communication 3: Contributions Africaines à la démocratie, suivie de débats.	Mr M. Mike AZILINON
20h	Dîner	participants	
<b>Samedi 07/10/06</b>	07h-08h	Petit déjeuner	participants
	08h-10h30	Communication 4 : Rôle de l'ONU et de ses institutions dans la marche des Etats et peuples vers la démocratie mondiale, suivie de débats.	Responsable ASCOP
	10h30-13h	Communication 5 : Les initiatives citoyennes pour la solidarité et la démocratie dans le monde : quelles sont elles et comment optimiser leur action ? suivie de débats.	Responsable ASCOP
	13h	Déjeuner	
	15h-18h	Travaux en atelier sur le thème : que retenir des communications ? Elaboration de plans et stratégies	Animateur principal et son assistant
	20h	Dîner	participants
<b>Dimanche 08/10/06</b>	07h-08h	Petit déjeuner	participants
	09h30-11h	Plénière : présentation des rapports des travaux en atelier	Animateur principal et son assistant
	11h – 12h30	Présentation du rapport général et clôture du séminaire.	Rapporteurs

	12h30	Déjeuner	Animateur principal et son assistant
	14h	Départ des participants	participants
	15h – 17h	Information/formation relative à l'ASCOP et Registre des Citoyens du Monde, des responsables nationaux et régionaux	Responsables ASCOP et RECIM
	17h- 19h	Synthèse générale	

**ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL DU CBDIBA  
A L'OCCASION DU SEMINAIRE D'ETUDES  
MONDIALISTES DU BENIN  
BOHICON, LE VENDREDI 06 OCTOBRE 2006**

Mr le Ministre de la Justice chargé des Relations avec les Institutions, Porte  
Parole du Gouvernement.

Mr le Préfet des départements du Zou et des Collines

Mr l'Administrateur PI, de l'ASCOP

Mr le Directeur Général de l'ISPEC

Messieurs les Maires des communes du Zou

Mr le Chef Brigade de la Gendarmerie de Bohicon

Mr le Commissaire de la ville de Bohicon

Messieurs les Communicateurs

Honorables Invités

Mesdames et Messieurs

C'est pour nous un honneur de vous accueillir ce jour 06 Octobre 2006 au CBDIBA à Bohicon dans le cadre de la tenue pour la toute première fois en Afrique au BENIN du Séminaire International d'Etudes Mondialistes.

Au nom des membres de tout le personnel du CBDIBA et en notre nom, nous vous en sommes gré.

Chers invités

Chers séminaristes

Pourquoi un séminaire d'études mondialistes ? D'aucuns jugeront ce séminaire d'utopie et se poser la question suivante : pourquoi un tel séminaire ? Mais il faut reconnaître que c'est par suite de divers constats de déséquilibres observés ça et là dans le monde et qui tendent à dépasser la compétence des Etats que le 03 Mars 1966 treize (13) citoyens du monde de réputation mondiale lançaient un appel en faveur de la citoyenneté mondiale, qu'aboutirait à un gouvernement Mondial.

Animés du souci de sauvegarder la vie menacée, ces citoyens ont ressenti le besoin d'une organisation d'un monde efficace respectant les personnes et les peuples, où chacun sera citoyen du Monde où qu'il sera.

Depuis lors, des milliers d'hommes et de femmes à travers le monde ont adhéré à ce processus de Mondialisme.

C'est dans ce cadre que s'organise le présent séminaire international d'études mondialistes au Bénin et au CBDIBA et qui pour entre autres objectifs,

- d'identifier les facteurs socio psychologiques des Etats / états de l'Afrique de l'Ouest capables d'influencer les processus de démocratisation en cours dans le monde,
- de tirer leçons des expériences du renouveau démocratique au Bénin et en Afrique de l'Ouest pour une démocratie mondiale,
- de suggérer ce que devraient faire l'ONU et ses Institutions dans la marche des Etats et peuples vers une démocratie mondiale,
- de faire connaître les initiatives citoyennes pour la solidarité et la démocratie dans le monde et les stratégies pour les promouvoir,

- nous allons à la fin du séminaire créer un Réseau Africain du Mondialisme afin de mieux propager en Afrique, cette solidarité mondiale.

Mesdames et messieurs les invités,

Chers séminaristes, autant que nous sommes, nous sommes tous citoyens du monde.

La réalisation de ce monde de paix ne sera possible que s'il se développe en notre sein une solidarité tendant à établir, des institutions et des lois supranationales à structures fédératives, communes à nous tous dans le respect de la diversité des cultures et des valeurs des peuples. C'est pourquoi nous souhaitons que ce séminaire contribue au renforcement de l'esprit mondialiste et pour cela nous voudrions compter sur vos engagements et contributions respectifs pour que chacun de nous se sente citoyen du Monde et œuvre en conséquence.

Vive la démocratie Mondiale,  
vive la justice et la paix mondiales,  
vive le mondialisme,  
plein succès à nos travaux,

je vous remercie.

**ALLOCUTION DU PREFET DES DEPARTEMENTS DU ZOU  
ET DES COLLINES A L'OCCASION DU SEMINAIRE  
D'ETUDES MONDIALISTES DU BENIN  
BOHICON, LE VENDREDI 06 OCTOBRE 2006**

-=-=-=-=-=-

Timothée Kokou ADJITCHE  
Administrateur Civil, Préfet.

- Monsieur le Maire de la Commune de Bohicon ;
- Monsieur le Directeur du CBDIBA ;
- Mesdames et Messieurs les élus locaux ;
- Chers participants ;
- Mesdames et Messieurs ;
- Honorables invités ;

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion de ce séminaire. Je voudrais, Monsieur le Directeur, vous assurer, au nom du Gouvernement du Docteur Boni YAYI, de l'intérêt sans cesse croissant porté par les institutions de notre pays au développement et à l'appui des initiatives à la base.

Mesdames et Messieurs,

Le présent Séminaire d'Etudes Mondialistes du Bénin va permettre d'étudier les questions relatives aux déséquilibres mondiaux caractérisés par :

- le contraste et la disparité qui caractérisent l'existence humaine ;
- les conflits de tous genres ;
- la multiplication des violences et des guerres entraînant des phénomènes de déséquilibre ;
- le gaspillage des richesses et la liste est longue.

Ces problèmes d'actualité interpellent la conscience collective et nous demande de mener des actions concertées afin d'y trouver des solutions idoines. C'est pourquoi, le présent séminaire qui veut replacer la solidarité

internationale au cœur des débats est le bienvenu. Au cours des travaux, vous aurez à :

- 1- Identifier les facteurs socio-psychologiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest, capables d'influencer les processus de démocratisation en cours dans le Monde ;
- 2- Tirer leçons des expériences du renouveau démocratique au Bénin et en Afrique de l'Ouest pour une démocratie mondiale ;
- 3- Faire des propositions sur les réformes de l'ONU et de ses institutions dans la marche des Etats et des peuples vers une démocratie mondiale ;
- 4- Et enfin, faire connaître les initiatives citoyennes pour la solidarité et la démocratie dans le monde et les stratégies pour les promouvoir.

Ainsi le présent atelier se veut être un creuset d'échange et de partage afin de définir clairement un certain nombre d'actions fixant les objectifs, les modalités et les perspectives d'une solidarité mondiale agissante et active dans un nouvel élan patriotique.

C'est sur ces mots que je déclare ouvert ce jour, Vendredi 06 Octobre 2006, à Bohicon, le séminaire d'Etudes Mondialistes du Bénin.

Je vous remercie.

**ALLOCUTION DU REPRESENTANT DU MINISTRE DE LA  
JUSTICE CHARGE DES RELATIONS AVEC LES  
INSTITUTIONS, PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT.**

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CBDIBA  
MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DES DEPARTEMENTS DU ZOU  
ET DES COLLINES

Mesdames et messieurs

En décidant de réfléchir et de proposer des actions en vue d'apporter les solutions aux multiples déséquilibres qui engendrent les perturbations et autres bouleversements subis en permanence par toute l'humanité, les partisans de la citoyenneté mondiale que vous êtes avez vu juste.

Oui vous avez vu juste puisque même les décisions au plus haut niveau des institutions mondiales semblent être sans issue face aux guerres, au terrorisme, à la misère persistante, aux fléaux naturels qui menacent l'humanité et la trouble profondément.

Mesdames et Messieurs,

La poussée démographique nous impose aujourd'hui de travailler, de lutter et de tenir bon pour donner à chacun et à tous de jouir pleinement des différents droits qui lui sont conférés par les instruments internationaux des droits de l'homme. Car la véritable et franche jouissance des droits politiques, économiques, sociaux et culturels pourra réellement offrir à chaque citoyen où il se trouve sur la planète de prendre part non seulement à la création de la richesse mais également à sa juste répartition.

Cette ambition se traduit par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de lutte contre la pauvreté sur toute la planète. Au Bénin, nous sommes à présent à la phase d'évaluation de la première génération des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) pour enclencher avec la deuxième génération qui certainement nous permettra d'aboutir à des résultats probants. Mais hélas, le Bénin reste malgré son processus démocratique fort apprécié, un pays secoué par la pauvreté et le sera encore longtemps si les citoyens que nous sommes ne prenons pas les résolutions et les engagements qui conviennent.

C'est pourquoi la présente rencontre est à saluer et j'espère que de vos réflexions sortiront des propositions qui aideront à repousser la pauvreté et à donner à chacun toute la dignité humaine. Ainsi, la pauvreté qui apparaît comme un déni des droits humains sera combattu pour un monde « efficace, respectant les personnes, les peuples et les équilibres naturels ».

Je vous invite à la réalisation de votre ambition que mon département soutient et vous promet de toujours soutenir.

En souhaitant pleins succès à vos travaux, je déclare ouvert le Séminaire d'études mondialiste.

Je vous remercie.

**COMMUNICATION 2**

**BREVE HISTOIRE SOCIO-PSYCHOLOGIQUE  
DES ETATS / états DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

**OU**

**D'OÙ L'ON PART POUR ALLER VERS  
LA DÉMOCRATIE ET LA CITOYENNETÉ MONDIALES**

**PAR**

**Roger Gbégnonvi**

**CBDIBA / BOHICON  
Le 6 octobre 2006**

Voici un essai d'explication de la situation des Etats d'Afrique noire au sud du Sahara bientôt cinquante après leur indépendance, essai livré et qui se donne à lire au lendemain de l'accueil solennel par Brazzaville des dépouilles mortelles de l'explorateur Savorgna de Brazza et de sa famille, femme et enfants<sup>1</sup>, accueil à la signification trouble : relève-t-il d'une certaine régression, dont on peut dire que l'Afrique a le secret, ou de la mondialisation dont l'Afrique devra prendre le train ?

La mondialisation est un concept économique et, de ce point de vue, l'Afrique noire, par le biais de l'esclavage, de la colonisation et de ce que l'on appelle pudiquement la détérioration des termes de l'échange, est depuis très longtemps dans une mondialisation économique à sens unique décrétée par le plus fort à son profit exclusif. Celle dont on parle aujourd'hui n'est pas fondamentalement différente de celle décrétée il y a bientôt cinq siècles.

Au demeurant, il ne sera pas question ici de mondialisation économique mais de démocratie mondiale ou de mondialisation de la démocratie. Et c'est pour baliser le chemin à ce désir nouveau et légitime, apparemment généreux, que cet essai a été conçu. Comment y aller en partant d'ici, comment aller au monde en partant du village mental où nous sommes enfermés ?, voilà la grande question.

Si l'on parlait du Bénin, l'on se trouverait, d'entrée de jeu, confronté au destin problématique d'un pays fait de bric et de broc. La tête dans le fleuve Niger et les pieds dans l'océan Atlantique, ce coin de terre s'est d'abord appelé Dahomey (Danhomè), du nom d'un petit royaume méridional que la France a eu beaucoup de mal à mettre à genoux<sup>2</sup>. Entre 1960 et 1990, il changea deux fois de nom, passant de Dahomey à République Populaire du Bénin, puis à République du Bénin. Cette vaine hésitation au niveau de l'élément sacré que constitue le nom dans nos existences dénote une errance identitaire préjudiciable en soi, et préjudiciable notamment au progrès des peuples qui entrent dans l'entité territoriale Bénin, laquelle va de nom en nom sans pouvoir dire quel est son vrai nom<sup>3</sup>. Comment en effet aller quelque part, plus loin, si l'on a perdu les repères fondamentaux sans en retrouver de nouveaux et si l'on n'a guère confiance en des compagnons de route qu'on ne connaît guère parce qu'on ne les a pas choisis soi-même ? Comment parler de démocratie et la réaliser dans des conditions aussi calamiteuses ? Comment oser rêver de démocratie mondiale quand on ne réussit qu'à faire balbutier la démocratie sur le plan national, voire tout simplement local ?

Le rêve à jamais irréalisable est celui qui n'a pas été rêvé. Tous les rêves sont réalisables – y compris celui d'aller sur la lune – à partir du moment où l'on sait avec précision où l'on est, d'où l'on part. « Si l'on ne sait pas où l'on va, encore faut-il savoir d'où l'on vient », dit un adage béninois. C'est encore plus vrai dans l'autre sens : pour aller ailleurs et plus loin avec assurance, il faut savoir d'où l'on vient et où l'on est. Pour aller à la démocratie et à la démocratie mondiale, à la citoyenneté mondiale, il faut savoir que l'on n'en remplit pas encore les conditions et, le sachant, se mettre en route psychologiquement et réellement pour en remplir les conditions afin d'y aller avec assurance.

Si donc l'on relève ici une errance identitaire certaine, ce n'est pas pour enfoncer le clou, c'est, au contraire, pour prendre conscience de son existence et prendre conscience de la nécessité de l'arracher pour se rattacher au continent-monde, pour aller à la démocratie mondiale. Or l'errance identitaire béninoise n'est ici que prise à témoin ; elle n'est en effet pas une affaire strictement béninoise et pas qu'une affaire de nom, c'est une affaire profonde qui concerne pratiquement tous les Etats africains au sud du Sahara, une affaire d'histoire à plusieurs étapes psychologiques. On en distinguera ici trois.

## I- L'ETAT PATRIMONIAL TRADITIONNEL

---

<sup>1</sup> Le 3 octobre 2006.

<sup>2</sup> « C'est le seul exemple, à ma connaissance, où le nom d'un royaume vaincu ait déterminé l'appellation d'une entité territoriale cinq fois plus grande », avoue Robert Cornevin dans « La République Populaire du Bénin, des origines dahoméennes à nos jours », Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1981, p. 4.

<sup>3</sup> On ne mesure sans doute pas à sa juste intensité le drame psychologique que couve une telle errance. « Sentez-vous la douleur d'un homme de ne savoir pas de quel nom il s'appelle ? A quoi son nom l'appelle ? », interroge Aimé Césaire dans « La tragédie du roi Christophe ».

Au commencement était ce qu'on pourrait appeler l'Etat patrimonial traditionnel<sup>4</sup> ou l'Etat ethnique. A titre d'exemple, les Yorubas sont entre eux avec, à leur tête, un autre Yoruba comme eux, père de la nation yoruba. C'est l'Etat patrimonial traditionnel. Patrimonial parce qu'il est plutôt la chose du roi yoruba, qui le donnera probablement en héritage à l'un de ses fils, qui a sans doute droit de vie et de mort sur ses sujets, droit de les envoyer par exemple en esclavage outre-mer, s'il estime que les intérêts de l'Etat, qui se distinguent si peu des siens propres, l'exigent. C'est toutefois un Etat avec les règles de fonctionnement d'un Etat autocratique normal. La gouvernance y est ce qu'en fait le roi entouré de son conseil ; l'individu n'étant pas concevable en dehors du groupe fédéré par l'autocrate et autour de lui, on ne saurait parler du respect des droits de la personne. Pour résoudre certains problèmes locaux qui ne sont pas du ressort direct du roi ou de quelqu'un de ses conseillers immédiats, on peut discuter et s'arranger en groupe "sous l'arbre à palabre". Pour l'entendement général en tout cas, le père yoruba de la nation yoruba gouverne en gros dans l'intérêt bien compris de la nation yoruba. Tous l'admettent ainsi sans discussion, et les Yorubas sont plutôt contents de leur sort, ce qui ne les empêche pas, quand le roi l'ordonne, de "chercher querelle" à leurs voisins non yorubas. C'est de bonne guerre<sup>5</sup>.

## II- L'ETAT PATRIMONIAL COLONIAL

Et ce fut par la guerre qu'un envahisseur puissant, venu de l'outre-mer, solda l'Etat patrimonial traditionnel pour le remplacer par l'Etat patrimonial colonial. "Le matin de l'Occident en Afrique noire" fut aussi surprenant que terrifiant. « Le monde connu s'enrichissait d'une naissance qui se fit dans la boue et dans le sang », dira Cheikh Hamidou Kane. Quelle que soit l'attitude adoptée par les uns et les autres devant l'envahisseur en ce matin de malheur, « le résultat, poursuit l'auteur de "L'aventure ambiguë", fut le même, cependant, partout. Ceux qui avaient combattu et ceux qui s'étaient rendus, ceux qui avaient composé et ceux qui s'étaient obstinés se retrouvèrent le jour venu, recensés, répartis, classés, étiquetés, conscrits, administrés »<sup>6</sup>. C'est la colonisation. Et dans l'Etat patrimonial colonial, les sujets colonisés sont tout à fait normalement la chose du colonisateur. Et dans l'Etat patrimonial colonial, on ne peut plus parler de nation. A la rigueur, peut-on parler de "bantoustans" juxtaposés, voire mélangés. La nation précédemment yoruba – groupe fédéré et cohérent autour du roi yoruba - se retrouve soudain Balkan au milieu d'autres Balkans, se retrouve subitement prise au lasso d'un magma étrange, perdue dans un ensemble dont elle combattait hier encore certains groupes avec lesquels elle est maintenant sommée de s'entendre, de se confondre, de s'identifier. Y arrive-t-elle ? Est-ce seulement possible ? Les autres nations ethniques que combattait la nation ethnique yoruba se retrouvent-elles dans ce compagnonnage décrété par un inconnu venu d'au-delà des mers ? L'arrangeur de l'ensemble qui est aussi l'auteur de la sommation ne s'en préoccupe guère. Ce n'est pas son problème. Ce qu'on appellera joliment plus tard "nation arc-en-ciel" au creux de l'Afrique et qu'on essaiera d'organiser comme tel était bel et bien au départ et dans toute l'Afrique au sud du Sahara un imbroglio, un fourre-tout, des tas de non-nations.

Ce fut en fait à la Conférence de Berlin (1884-1885) que les envahisseurs réalisèrent de façon définitive la répartition dont parle Cheikh Hamidou Kane. Ils la réalisèrent selon une

logique ignorée aussi bien de Descartes que de Kant, avec des découpages territoriaux tenant du hasard des conquêtes ou des gentlemen agreements, ne répondant de toute façon qu'à leurs intérêts mercantiles, aux lignes force de leurs appétits. Au débat parlementaire qui a voté le budget de guerre contre Béhanzin, le Dahomey (celui déjà bricolé et découpé à Berlin) a été

---

<sup>4</sup> Nous parlons d'Etat patrimonial traditionnel ici et, plus loin, d'Etat patrimonial colonial, deux formulations non conventionnelles, par rapport à Etat néo-patrimonial, formulation conventionnelle.

<sup>5</sup> On pense ici à Jean-Jacques Rousseau dans "Le Contrat social" : « Tous les peuples ont une espèce de force centrifuge, par laquelle ils agissent continuellement les uns contre les autres et tendent à s'agrandir aux dépens de leurs voisins » (livre I, chap. 9).

<sup>6</sup> In "L'aventure ambiguë", première partie, chapitre 5.

vu comme un “couloir” servant à la France « comme accès au Niger et comme débouché sur le Bénin de tout le Soudan central”<sup>7</sup>. Rien d’étonnant donc à ce que, des années plus tard, Robert Cornevin puisse parler des frontières du Togo et du Bénin en termes de “partage territorial magnifiquement absurde”<sup>8</sup>.

Et il est vrai que dans ledit couloir se sont retrouvés soudain ensemble, sans se connaître ni s’aimer spécialement et comme qui dirait pêle-mêle, les Adja, les Baatombu, les Bétamaribè, les Fon, les Guen, les Gun, les Haoussas, les Peuls, les Yoabu, les Yorubas, etc., qui tous ont leurs cousins en Haute-Volta (futur Burkina Faso), au Niger, au Nigeria, au Togo, mais qui se retrouvent là, coupés des leurs et comme coupés du monde - en tout cas de leur monde - dans ce couloir invraisemblable avec, à leur tête, l’étranger envahisseur, seul maître à bord et seul capable de tenir ensemble ce puzzle introuvable, incohérent à souhait. Et il le tient ensemble sous un manteau de plomb.

L’Etat patrimonial colonial est un Etat avec, en pires, les mêmes règles de fonctionnement que son prédécesseur, l’Etat patrimonial traditionnel. Une gouvernance à la hussarde et à la Ali Baba, sans nulle place pour ce que l’on appellerait aujourd’hui les droits de l’homme et leur respect. S’il est interdit d’envoyer en esclavage les sujets coloniaux, le travail forcé est pour eux la chose du monde la mieux imposée. L’étranger envahisseur fait régner l’ordre et gouverne au mieux de ses intérêts les bantoustans juxtaposés, voire mélangés. Plus de discussions interminables sous l’arbre à palabre. Les ethnies constituant le puzzle ne sont pas contentes de la situation. La colère gronde. Mais le nouvel ordre mondial est tel qu’elles n’ont pas le choix. Il faut ravalier sa colère et travailler comme des forçats pour que l’étranger envahisseur engrange les fruits de votre sueur. Les ethnies se soumettent de mauvais gré, quitte à cultiver ce qu’il faut bien appeler une résignation hypocrite.

### III- L’ETAT NEO-PATRIMONIAL

Et comme si, par un effet inattendu de boomerang, le maître s’était laissé contaminer par le sujet colonial, c’est sous le couvert de la même résignation hypocrite que, bousculé par l’histoire de ses deux guerres intestines qu’il a pris soin de mondialiser, bousculé par la lente prise de conscience des sujets colonisés lors de ces deux guerres, l’étranger envahisseur fit semblant d’abandonner la partie et, au cours des années soixante, précipita une pluie

---

<sup>7</sup> Il est intéressant de mettre en parallèle les opinions des trois tendances politiques au parlement français à l’époque sur la question du budget de guerre pour la conquête du Dahomey. M. Deroulède à droite: « Votre histoire du Dahomey ce sont affaires de missionnaires et de commissionnaires ».- M. Camille Pelletan à gauche : « Dans cette question du Dahomey, je ne saurais voir, moi, que la collusion de la spéculation et du cléricisme, l’alliance de la Haute Banque et la coterie romaine. Cette expédition, c’est une croisade avec garantie d’intérêts cotés en Bourse ».- Albert de Mun, du côté des coloniaux : « Quelque mauvaise que soit la position de ce couloir du Dahomey, entre les Allemands du Togo et les Anglais de Lagos, il vaudra pour nous comme accès au Niger et comme débouché sur le Bénin de tout le Soudan central » (in “Naissance d’un Etat noir”, Maurice-A. Glèlè, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, R. Pichon et R. Durand-Auzias, 20, Rue Soufflot, 20, 1969, p. 23).

<sup>8</sup> Op. cit., p. 7. Et il poursuit: « Il n’est en effet pas une collectivité africaine de la frontière qui ne soit coupée en deux par son tracé ».

d'indépendances sur le méli-mélo des ethnies rassemblées sans rime ni raison selon "un partage territorial magnifiquement absurde". L'étranger envahisseur se retire, laissant le puzzle en l'état et en héritage aux 15 ou 20 % des sujets colonisés à qui il a enseigné sa langue et ses manières. Il se retire derrière le rideau, assuré qu'ils vont continuer son œuvre sans lui ou avec lui tirant les ficelles dans l'ombre. C'est l'Etat néo-patrimonial. Le commandement suprême échoit à l'un des 15 ou 20 %, qui se trouve être un Haoussa, par exemple. Les ressortissants des ethnies non haoussas le contestent, contestent son pouvoir. Ils n'ont de cesse de voir en lui un simple usurpateur. N'étant pas l'auteur du puzzle, il n'a pas le droit de le gouverner, de "nous gouverner". On lui résiste en murmurant ou en criant que, "si c'est ça, l'étranger envahisseur n'a qu'à revenir". Il n'est pas bien loin, tapi dans l'ombre.

Face à la résistance des autres ethnies, le roi-président haoussa se rebiffe à son tour. Avec l'appui de l'homme dans l'ombre, il appelle tous les Haoussas à la rescousse ; les Haoussas resserrent les rangs autour de leur "frère". Enfermés ensemble à l'intérieur du pouvoir d'Etat comme dans une forteresse imprenable, souvent armés jusqu'aux dents, ils se partagent le butin en n'oubliant pas de renvoyer régulièrement l'ascenseur à l'homme dans l'ombre. Au total, ils usent et abusent du puzzle comme ils ne le feraient pas de leur patrimoine familial, ils se l'approprient sauvagement au détriment de toutes les autres ethnies. C'est une histoire connue, moderne, contemporaine.

En fait, l'Etat néo-patrimonial, ce sont les deux précédents réunis au niveau de leurs tares ; c'est la même gouvernance à la hussarde et à la Ali Baba que l'Etat patrimonial colonial et que l'Etat patrimonial traditionnel, à la différence près que l'une des ethnies du puzzle a pris la place de l'étranger envahisseur<sup>9</sup>. Les déportations qui avaient cours dans l'Etat patrimonial traditionnel sont remplacées par le remplissage des prisons et par des exécutions sommaires, toutes choses vues et apprises par certains sujets coloniaux qui furent trouffions pendant les deux guerres mondialisées avant de se voir placés à la tête des bantoustans. Les travaux forcés qui avaient cours dans l'Etat patrimonial colonial sont remplacés par leur contraire, le chômage endémique organisé pour la même misère noire sur fond de corruption systémique entretenue, etc.

L'Etat néo-patrimonial, c'est-à-dire celui des prétendues indépendances, après avoir servi de bouillon de culture aux dictatures militaires, aux présidences à vie et à deux ou trois maréchalats aussi ubuesques que sanglants, sans oublier quelque empire dont on dit qu'il fut non seulement grotesque mais infanticide et anthropophage, se veut aujourd'hui le lieu des processus démocratiques à coups de conférences nationales. Mais il reste, dans le fond, Etat néo-patrimonial, lieu de la mixtion insipide des deux qui l'ont précédé et préparé et qui se sont bien gardés de lui enseigner une quelconque démocratie, lieu en somme de la plus grande confusion et d'une vaste hypocrisie entretenue.

#### IV- ETAT DE CONFUSION ET D'HYPOCRISIE

Confusion et hypocrisie lorsque les ethnies du puzzle prétendent à l'indépendance et à la démocratie en restant chacune enfermée dans son village mental et ne communiquant avec l'autre, lorsque communication il y a, que par le biais de la langue de l'étranger envahisseur, langue parlée par 15 à 20 % de l'ensemble du puzzle, lesquels 15 ou 20 % sont également les seuls à avoir accès à l'écriture exclusivement dans la langue de l'étranger envahisseur. Indépendance démocratie et citoyenneté mondiales dans ces conditions ? L'on conçoit aisément que la langue d'ouverture sur le monde puisse être celle de l'étranger envahisseur qui a parcouru le monde en y essaimant et imposant sa langue et ses manières. Mais est-il concevable que le colonisé désireux de se libérer s'enferme délibérément dans cette langue en la baptisant officielle, nationale, de travail ? Est-il concevable qu'il ne pense l'écriture que par rapport à la langue de l'étranger envahisseur ?

---

<sup>9</sup> Aimé Césaire, encore lui et dans la même "Tragédie du Roi Christophe", estime que « Il est temps de mettre à la raison ses nègres qui croient que la Révolution ça consiste à prendre la place des Blancs et continuer, en lieu et place, je veux dire sur le dos des nègres, à faire le Blanc ».

L'écriture s'avère l'instrument d'ouverture et de libération par excellence. L'histoire ne connaît aucun exemple de peuple qui soit allé loin de chez lui, qui se soit développé durablement, qui en ait dominé un autre ou qui ait résisté victorieusement à la domination en étant un peuple essentiellement analphabète. C'est grâce au pouvoir de l'écriture que les Arabes, après avoir colonisé les Espagnols et les Portugais, sont restés maîtres de la situation pendant huit siècles environ. C'est grâce au pouvoir de l'écriture que les Espagnols et les Portugais ont pu se débarrasser des Arabes après tant de siècles de domination et après leur avoir pris l'essentiel de leurs sciences. Les Espagnols et les Portugais disposaient en effet dans leurs langues et pour leurs langues du vase merveilleux de l'écriture qui autorise le système enrichissant des vases communicants avec les autres cultures du monde. Pendant huit siècles, ils ont eu tout le temps d'ajouter à leurs sciences toutes celles des Arabes envahisseurs. Devenus, grâce à cela, plus forts que leurs envahisseurs, ils n'avaient plus qu'à les jeter dehors, ce qu'ils firent. On ajoutera, accessoirement, que c'est également le pouvoir de l'écriture qui autorise les religions du Livre à prétendre détenir la parole de Dieu. Prétention grandiose et arrogante, au prosélytisme désastreux .

Le Bénin doit sortir de l'absurde en instituant l'écriture et la lecture de toutes les langues nationales dans les écoles primaires des régions où elles sont parlées, en décrétant le baatonu, le dendi, le fongbè et le yoruba langues nationales enseignées à raison d'un couple, baatonu et fongbè, dendi et yoruba, dans les premier et second cycles du secondaire, et en faisant d'elles langues de travail et de recherche dans ses universités. Le Bénin, indépendant et démocratique, doit réviser l'article premier de sa constitution en son paragraphe qui stipule que "La langue officielle est le Français". De telles mesures légitimes nous rapprochent-elles ou nous éloignent-elles de la citoyenneté mondiale ? Toujours est-il que l'on ne peut aller au général qu'en partant du particulier assumé. C'est en ayant assumé le particulier qu'on peut le dépasser vers le général.

Confusion et hypocrisie lorsque les ethnies rassemblées dans le puzzle mangent du pain de blé à longueur de journée et non du pain de maïs, de sorgho, de mil ou de manioc qui poussent sur leur terre au contraire du blé qui ne pousse que sur la terre outre-mer de l'étranger envahisseur. Dès lors, qui se développe du pain de blé mangé par les ressortissants de l'Etat néo-patrimonial, si ce n'est l'étranger envahisseur ? "Magnifiquement absurde", dirait Robert Cornevin. Et s'efforcer de sortir de cet absurde alimentaire, n'est-ce pas s'éloigner d'une certaine citoyenneté mondiale perçue comme une camisole de force imposée historiquement par le plus fort ?

Confusion et hypocrisie, naturellement, lorsque les ethnies rassemblées dans le puzzle cultivent du coton – comme le firent il y a cinq siècles leurs ancêtres enchaînés et déportés outre-mer – et que tout le coton cultivé par elles est "déporté" outre-mer (à nouveau !) pour y être transformé. Qui se développe du coton cultivé par les ethnies du puzzle, si ce n'est celui qui le transforme ? Un jeune Béninois, agronome et statisticien, a calculé que si le Bénin gardait par-devers soi 10 % de son coton et entreprenait de le transformer sur place jusqu'au point où il devienne matière à confier au couturier pour qu'il la fasse devenir chemise, robe et pantalon, il y aurait des emplois pour plusieurs promotions de jeunes Béninois titulaires de la maîtrise, toutes disciplines confondues. Et si au lieu de 10 % seulement, le Bénin gardait par-devers soi et transformait sur place 50 % de son coton ? En envoyant ailleurs 100 % de son coton, le Bénin travaille pour le développement ailleurs et travaille à créer des emplois pour les jeunes diplômés d'ailleurs pendant qu'il contraint ses propres jeunes diplômés à être sans emploi ou à se transformer en conducteurs de taxi-moto avec, en poche, une maîtrise de sciences-po dont personne n'a besoin pour conduire une moto. Chercher à sortir de cette situation injuste pourrait éloigner de la citoyenneté mondiale. Elle ne saurait pourtant être ni injuste ni à sens unique.

Ce sont quelques questions pour montrer à quel point peut être ambigu le concept de démocratie et de citoyenneté mondiale, combien sont nombreuses les embûches sur le chemin qui y conduirait, et que l'on ne saurait sauter aucune des étapes qui pourraient y

conduire et qui passent toutes par une bonne dose d'individualisme, de prise de conscience de soi et d'affirmation de soi, tout cela se faisant d'abord contre l'autre. Comment faire contre d'abord avant de faire pour ? N'y a-t-il pas le risque de passer tout le temps à faire contre en se disant qu'on n'est pas encore prêt, pas encore assez fort pour faire pour ?

## V- RÉFLEXION PESSIMISTE POUR UNE VOLONTÉ OPTIMISTE

Pessimisme en effet. Arrivera-t-on jamais à la démocratie et à la citoyenneté mondiales ? Il n'y a d'ailleurs pas plus improbable ou aléatoire que la démocratie elle-même et, quand même seraient réalisées les conditions idéales d'intercommunication et d'indépendance économique, tout processus démocratique serait comme sujet à caution, resterait un processus extrêmement fragile comme s'il y avait en lui quelque chose de pas naturel, d'incompatible avec la nature de l'homme. C'est ainsi d'ailleurs que l'entend Jean-Jacques Rousseau, l'un des grands apôtres de la démocratie : « A prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable démocratie, et il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné... S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes »<sup>10</sup>. Comme si l'auteur du "Contrat social" avait vu "Napoléon percer sous Bonaparte" (V. Hugo) en France pour venir "rectifier" la Révolution de 1789 par l'installation de l'Empire, Hitler arriver démocratiquement au pouvoir à Berlin pour saccager la démocratie et installer à sa place le Troisième Reich comme qui dirait le Troisième Empire, les colonels grecs surgir à Athènes, monter victorieusement à l'assaut de la démocratie sur la terre même de sa naissance historique et y établir la dictature, le dictateur Kérékou revenir démocratiquement au pouvoir et se mettre à saper le "Renouveau démocratique" en parlant ouvertement de "votre démocratie", de "votre constitution". S'il est si difficile de réaliser la démocratie sur le plan simplement local, a-t-on le droit de rêver de la réaliser sur le mondial ?

Jean-Jacques Rousseau n'avait d'ailleurs pas vraiment besoin de voir tous les ratés précités de la démocratie pour en arriver à sa conclusion pessimiste, parce qu'il savait ce qu'il y a en l'homme et qui s'appelle la tendance naturelle du plus fort à imposer sa logique au plus faible et la tendance naturelle du plus faible à se soumettre à la logique du plus fort. Il savait que, pour s'éloigner de la bête en lui afin de se rapprocher de l'ange en lui, l'homme a besoin d'une grande et belle culture, cette culture-là qui, en s'ajoutant à la nature, la transfigure. Mais se rapprocher de l'ange, ce n'est pas s'identifier à l'ange, ce n'est pas devenir ange. Jean-Jacques Rousseau savait que la perfection n'est pas de cette terre ; c'est pourquoi il situe dans l'Empyrée l'attingibilité<sup>11</sup> de la "véritable démocratie", et donc de la citoyenneté mondiale, la démocratie "dans la rigueur de l'acception". En procédant de la sorte, Jean-Jacques Rousseau prévient de la difficulté de la tâche à faire et qu'il ne faut pas s'y engager à la légère pour ne pas avoir à revenir à quelque individualisme radical par contre-coup.

## VI- UNE AFFAIRE DE VERTU PLANÉTAIRE

A cet égard, il conviendrait de relire avec une attention particulière, non pas nécessairement dans son entièreté, l'œuvre maîtresse "De l'esprit des lois", mais seulement les premiers mots de l' "avertissement de l'auteur" Montesquieu : « Ce que j'appelle *vertu* dans la République est l'amour de la patrie, c'est-à-dire l'amour de l'égalité. Ce n'est point une vertu morale, ni une vertu chrétienne, c'est la vertu *politique* ; et celle-ci est le ressort qui fait mouvoir le Gouvernement républicain... ». En d'autres termes semblables : l'égalité de tous devant la loi, hors de toute morale et de toute religion, voilà la vertu politique en République<sup>12</sup>. Si ce n'est pas divin, c'est au moins phénoménal. Or l'égalité de tous devant la loi, c'est tout uniment la République et la démocratie.

<sup>10</sup> Op. cit., livre III, ch. 4.

<sup>11</sup> Néologisme greffé sur un autre hérité de Teilhard de Chardin : « Dieu est attingible, inépuisablement, dans la *totalité* de notre action » in "Le milieu divin", Le Seuil, Paris, 1957, p. 53.

<sup>12</sup> Elle est aussi une question de mesures techniques prises et conduites par l'Etat ; on en a indiqué quelques-unes.

La démocratie n'est un luxe pour aucun peuple mais une nécessité pour tous les peuples à cause de la dignité de l'homme et de son progrès, une nécessité à réaliser jour après jour en la considérant comme toujours à réaliser. La présentation sans fard des trois Etats historiques coïncidant avec trois états psychologiques participe aussi d'une certaine pédagogie : « Je suis pessimiste par l'intelligence, mais optimiste par la volonté », disait Antonio Gramsci<sup>13</sup>. Et l'on aura donc emboîté le pas à Rousseau et à Montesquieu pour montrer que la démocratie ne se décrète pas, ni d'en haut ni d'en bas, elle se conquiert pas à pas, au fil de l'histoire faite de hauts et de bas, au fil des combats menés par les peuples en marche, combats gagnés et perdus, perdus et gagnés. Pour montrer également que lorsque tous les états du monde seront véritablement démocratiques, ils le seront, les forts d'un côté, les faibles de l'autre. Les forts voudront-ils jamais renier leur force en la dissolvant dans une démocratie mondiale sans droit d'aînesse et sans droit de veto sur le seul critère de la raison du plus fort ?

L'Afrique - singulièrement le Bénin - n'a pas à prêter l'oreille aux puissantes Sirènes qui murmurent encore ou proclament qu'au stade actuel, la démocratie est un luxe pour l'Afrique<sup>14</sup>. Si tel était le cas, nul ne l'inviterait à monter à bord du train de la démocratie mondiale. Mais l'on comprendra que même le Bénin, l'un des pays les plus démocratiques aujourd'hui au sud du Sahara, soupèse la proposition avec doute et questionnements.

Le pessimisme qui affleure dans cet essai est normal. Mais il est plus normal encore de considérer que son rapport à l'histoire du monde au travers des trois Etats qu'elle a connus et que l'on vient de traverser à grands pas fait devoir à l'Afrique - singulièrement au Bénin - de faire davantage preuve de vertu politique que tous les autres si elle veut entrer avec tous les autres dans la future démocratie mondiale : « Je demande trop aux hommes ! Mais pas assez aux nègres... Il faut en demander aux nègres plus qu'aux autres : plus de travail, plus de foi, plus d'enthousiasme, un pas, un autre pas, encore un autre pas et tenir gagné chaque pas ! C'est d'une remontée jamais vue que je parle »<sup>15</sup>.

Et c'est elle, cette remontée jamais vue, qui impose aux nègres d'avoir plus de vertu, d'avoir de la vertu à revendre. Et Dieu lui-même sait ce qu'il faut de vertu pour transformer des bantoustans en nations arc-en-ciel, pour transformer nos démocraties villageoises et balbutiantes en démocratie mondiale, unique et triomphante. Il y faut une vertu planétaire.

Roger Gbégnonvi  
Bohicon/CBEDIBA, le 6 octobre 2006

---

<sup>13</sup> Ou encore : « Il faut avoir une parfaite conscience de ses propres limites, surtout si on veut les élargir et les approfondir » (in "Lettres de prison", Gallimard, 1971).

<sup>14</sup> Parce que ces puissantes Sirènes veulent que l'Afrique noire continue à consommer du pain de blé, à laisser déporter tout son coton, à rester analphabète, à ne pas penser l'écriture par rapport à ses propres langues, etc.

<sup>15</sup> Aimé Césaire, op. cit.

**COMMUNICATION 3**

**CONTRIBUTIONS AFRICAINES A LA DEMOCRATIE**

**PAR**

**Mike AZILINON**

**CBDIBA / BOHICON  
Le 6 octobre 2006**

# Les Contributions Africaines à la Démocratie

Présentée par M. AZILINON Kokou Mike (Docteur en Sciences Politiques)

Quand la proposition m'a été faite de présenter cette communication, j'ai été très enthousiaste parce, c'est une formidable occasion pour parler de l'Afrique et surtout d'échanger avec vous sur la démocratie en tant qu'idéologie, mais aussi en tant que principe, mode de gouvernement et mode de vie, adulée ou méprisée par les uns et les autres.

Pour venir au thème de ma communication, permettez-moi de souligner qu'il est plus que d'actualité. Il est certainement au moment même où nous en discutons, débattu sous diverses formes et pour diverses raisons dans d'autres fora, conférences, réunions.....Vous conviendrez avec moi qu'à travers ce thème « Les contributions africaines à la démocratie », le débat se centre sur la démocratie, en tant que principe et forme d'organisation politique et sur le rôle de l'Afrique dans le raffermissement et l'universalisation de la démocratie moderne.

L'intérêt porté à la démocratie à travers cette communication résulte du fait qu'elle est aujourd'hui plus que jamais aux yeux des hommes, intellectuels ou non, une raison de vie, et pour d'autres, idéalistes ou leaders sociopolitiques, plus que la vie. En effet, pour elle, en son nom et pour son rayonnement, en tant que valeur, idéologie, système politique, des hommes meurent et choisissent de mourir. S'il est vrai que la lutte pour la démocratie est millénaire, permettez-moi de préciser que l'Afrique est l'un des continents sur lequel cette lutte est permanente. Il va alors de soi que ce n'est que justice rendue, si l'on se préoccupe de plus en plus de ses contributions à cette idéologie qu'est la démocratie.

Cependant, parler des contributions de l'Afrique à la démocratie n'est pas chose aisée, car en tant que phénomène sociétal la démocratie est multiple et variable. Aussi, avant d'inventorier ce que l'Afrique lui a apporté, son étude définitionnelle s'impose afin de savoir sur quoi porte le débat, voire de quelle démocratie nous parlons.

## *Qu'est ce que la démocratie ?*

La démocratie, étant un concept, c'est une idée avant d'être un fait. Expression des idées des hommes qui la conçoivent, tentent de l'appréhender et de la matérialiser, elle correspond à plusieurs caractérisations et connotations, en raison de son existence millénaire. Elle est de l'avis unanime des politologues, sociologiques et historiens, l'expression des réalités socioculturelles et historiques des hommes. En réalité, il y a très peu de point commun entre la démocratie grecque celle pensée par Platon et Périclès et ce que nous convenons de nommer actuellement démocratie. Par conséquent, de grâce évitons la promotion de la démocratie de l'arbre à palabre telle que le souhaiteraient certains extrémistes africanophones, qui après avoir prédit l'échec des démocraties en matérialisation actuellement en Afrique, préféreraient que nous retournions à l'époque idéelle et idéalisée de la démocratie de l'arbre à palabre.

Avant d'aborder son étude définitionnelle proprement dite, il est important de préciser qu'avant 1989, qu'il n'y a jamais eu dans l'histoire, d'époque où la démocratie ait connu un plus grand accueil en tant que modèle de gouvernement. Tout le monde en parle, en ne sachant pas concrètement de quoi il s'agit. Si pour certain c'est tout sauf le mépris des droits de l'homme, pour d'autres ceux sont les élections, la décentralisation, l'émergence de la société civile, la gestion concertée, la bonne gouvernance....etc. Face à cette difficile appréhension de la démocratie, nous allons procéder à son étude définitionnelle, en tant qu'idéologie, mode de gouvernement et mode de vie afin de nous entendre sur ce dont nous allons débattre.

***En tant qu'idéologie***, la démocratie d'après la célèbre définition d'Abraham Lincoln, « *c'est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple* ». Ce qui revient à affirmer avec toute la nuance requise qu'un pays est démocratique lorsque le peuple dispose de la souveraineté, que les gouvernés sont leurs propres gouvernants et que le pouvoir est attribué à l'universalité des citoyens.

C'est par perversion de ces principes idéologiques démocratiques que se sont mis en place la plupart des régimes politiques, les plus abjects comme le fascisme et le nazisme, en passant par les dictatures africaines des lendemains des indépendances, au plus sournois comme le communisme. Des régimes, qui sous prétexte de la construction des nations, ou des Etats-nations tentaient de concrétiser la prééminence des gouvernants sur les gouvernés. Heureusement que la démocratie libérale, la moins mauvaise des matérialisations démocratiques du 20<sup>ème</sup> siècle a fini par triompher.

En réalité, dans un régime démocratique, contrairement aux autres, dont l'histoire des hommes a toujours fini par avoir raison, la conception du gouvernement du peuple, est non seulement entendu comme le gouvernement issu du peuple, respect du principe à l'autodétermination des peuples oblige, mais aussi comme un gouvernement dont la finalité est la promotion du libre développement du peuple et la consécration de la liberté de chacun des individus qui le composent. Concrètement, c'est une idéologie sous-tendue par les valeurs de promotion de l'individu de consécration de la prééminence de l'Homme tel que le suppose le contrat social de Rousseau. Contrat social, élément fondamental de la définition de la nation moderne. Nation, qui en dehors de toute considération historico-idéologique est une association d'hommes en vu d'un mieux-être.

C'est ainsi qu'en tant que principe idéologique politique, la démocratie c'est l'anti-abus et anti-monopolisation du pouvoir. Mieux c'est la séparation des trois pouvoirs fondamentaux, de l'Etat, qui comme le disait déjà Montesquieu au 18<sup>ème</sup> est le seul mécanisme susceptible d'empêcher les dérives inhumaines des pouvoirs politiques et anti-développementaliste des sociétés sans liberté. Aussi, un système politique démocratique devrait-il se caractériser, en référence aux recommandations de Montesquieu par la séparation des trois pouvoirs qui le fondent. Plus précisément, par l'indépendance de l'exécutif, du législatif et du judiciaire.

Cependant, en tant que principe politique, expression des réalités de son époque, permettez moi de préciser que la démocratie moderne se fonde sur la séparation des cinq pouvoirs fondamentaux de l'Etat moderne que sont l'exécutif, le législatif, le judiciaire, les médias et la société civile. Et qui sont imbriquées dans un mécanisme de contrôle mutuel et de collaboration paisible et règlementée. C'est également un système politique bipolaire caractérisé par un débat fructueux et concurrentiel entre la mouvance et l'opposition, symbole du débat démocratique, garant de l'alternance démocratique et incarnation de la libre participation à la gestion de la chose publique.

S'il est vraie que définir la démocratie comme idéologie permet de dire ce qu'elle devrait être et ce qu'elle n'est pas ; il n'en demeure pas moins vrai que cette définition rend difficilement compte de la réalité démocratique et soumet la matérialisation des systèmes démocratiques à des dérives inhumaines et antidémocratiques. Comme ce fut le cas des Etats africains des lendemains des indépendances, où le mépris et l'avilissement de l'individu et des peuples étaient la règle d'or. Heureusement, que la supercherie fut de très courte durée, et que le peuple véritable détenteur du pouvoir a pris sa destinée en main en réclamant à corps et à cri la mise en place d'une véritable démocratie qui plus qu'une idée, est un mode de gouvernement et un mode de vie.

***La démocratie en tant que mode de gouvernement.***

En tant que mode de gouvernement, la démocratie actuelle serait donc ce système qui se fonde sur la séparation et la collaboration de ces cinq pouvoirs ci-dessus cités et qui se caractérise par la permanence et la réalité d'un dialogue libre et règlementé entre gouvernants, entre gouvernés, entre gouvernés et gouvernants, entre mouvance et opposition,...etc, dans un environnement concurrentiel positif.

A ce titre, en tant que structure gouvernemental, la démocratie « répond à trois conditions indispensables : Une concurrence significative et intensive entre les individus et les groupes organisés pour tous postes effectifs de pouvoirs, à intervalle régulier et excluant l'utilisation de la force ; un haut niveau d'inclusivité de la participation politique dans la sélection des dirigeants et de la définition de la politique, du moins au moyen d'élections libres et transparentes, afin qu'aucun groupe social d'âge majeur n'en soit exclu ; et un niveau de libertés civiles et politiques le tout suffisamment pour s'assurer de l'intégrité de la concurrence et de la participation politique ».

En tant qu'institution sociopolitique, c'est un système qui privilégiant le dialogue et la participation de tous, se caractérise par le partage géographique du pouvoir, par le rapprochement des gouvernants des gouvernés et par la restitution progressive du pouvoir politique au peuple. Ce, par les mécanismes de la décentralisation et de l'aménagement de l'expression directe ou indirecte du peuple (vote, pétition, libertés d'association ...etc.)

### ***La démocratie en tant que mode de vie.***

En tant que mode de vie c'est un ensemble de valeurs dont doit s'approprier toute société aux ambitions démocratiques. Valeurs promues par les différentes composantes sociales à travers un travail d'éducation civique et politique permanent. Ce travail éducationnel est d'autant plus indispensable, car, à la différence des autres régimes et systèmes politiques, la démocratie doit continuellement être approuvée par les citoyens. L'ordre démocratique vit du consensus et de son acceptation en tant que valeur et institution. Il se fonde sur une participation soutenue des acteurs sociopolitiques à la construction et au renforcement de l'Etat de droit. Ce, en adaptant de manière consensuelle la constitution aux évolutions de l'Etat et à ses nouvelles perspectives. Il est important de préciser que le consensus démocratique se fonde sur la loi de la majorité et la légitimation par la minorité des désirs de la majorité

Toujours en tant que mode de vie, c'est un système fondé par et sur la liberté individuelle, la protection des droits des individus, et la détermination des obligations de chacune de ses composantes, sous-tendu par la prévalence du droit, gage de la liberté individuelle, raison d'être de la communauté nationale démocratique. Il est important de préciser que le droit, pierre angulaire de la démocratie, ne peut perdurer sans légitimité, et l'ordre juridique, qu'il induit, expression du respect des droits de l'Homme, sans éthique. Mieux, en tant que mode de vie, la démocratie c'est un système sociopolitique régie par une harmonie entre les libertés individuelles et la solidarité, fondement et finalité des nations modernes, essence et garant de la promotion de l'individu, et de la consécration de l'homme.

Nous ne saurons terminer cette étude définitionnelle sans tenter d'appréhender les caractéristiques types du démocrate, car il ne saurait exister de démocratie sans démocrate. Sans trop s'étendre sur le sujet, le démocrate c'est celui qui ne vit pas dans la crainte de la loi mais avec la loi et la culture de la loi. C'est celui qui possède les valeurs de devoir et de solidarité. Mieux c'est celui qui ne demande pas ce que la démocratie peut lui apporter mais ce qu'il peut apporter à la démocratie pour bénéficier de ses fruits ou de ses effets collatéraux.

Pour finir, cette étude définitionnelle, il est important de préciser que la démocratie en tant que modèle d'Etat et de vie, ne se nourrit pas d'idéalité et d'idéologie. Elle est tributaire d'un système économique fort et compétitif. Celui qui a dit que la démocratie n'est pas pour les pauvres s'est certainement mal exprimé. Car, si elle est à la portée de toute société, elle ne

saurait se renforcer et se pérenniser, ou encore se matérialiser comme il se doit dans les sociétés où les hommes refusent de consentir des efforts pour un développement économique durable.

Ces quinze années d'expériences démocratiques nous ont appris à nos dépens que la démocratie coûte chère. Le bon fonctionnement d'un Etat de droit à la fois efficace et juste constituant un facteur non négligeable de l'acceptation politique, est tributaire d'un système économique solide assurant développement social et équité dans la répartition et la redistribution de la richesse et du revenu national. C'est certainement ce que le peuple béninois a compris et qu'il a exprimé à sa manière lors des dernières élections présidentielles, en optant pour le changement, plus précisément pour un développement socioéconomique durable.

Voici en quelques mots, phrases et lignes, et certainement de manière non exhaustive, ce qui peut être taxé de démocratie. Ou encore certaines caractéristiques fondamentales de la démocratie. Certaines, car la démocratie, phénomène sociétal est un processus continu et évolutif appréciable et appréhendable dans le temps et dans l'espace. En tant qu'idée, elle est emprunt d'un dynamisme évolutif qui empêche sa simplicité ou unicité définitionnelle et qui favorise son adaptation à toute société pour peu que cette dernière la désire. Toutefois quelque soit les insuffisances de cette étude définitionnelle, nous pensons qu'elle nous permet de savoir ce à quoi l'Afrique a contribué.

## ***II) Les apports de l'Afrique à La démocratie.***

En tant que phénomène sociétal la démocratie, comme nous venons de le voir, est portée par des valeurs. Valeurs que certains occidentalocentristes, adeptes de l'unicité culturelle dénie aux peuples non occidentaux. Pour ces derniers, l'Occident étant le berceau de la démocratie, aucun peuple ne saurait se prétendre démocratique s'il n'intègre certaines valeurs socioculturelles propres aux sociétés et Etats occidentaux.

Cette présomption de l'Occident de se penser le berceau et le bastion de la démocratie moderne s'explique par l'existence d'une littérature sociopolitique écrite qui en donne la preuve. Elle s'explique également par le fait que la Grande Bretagne soit reconnue comme la génératrice du parlementarisme, les Etats-Unis en tant que père du fédéralisme et la France comme la grand-mère des Droits Universels de l'Homme. Toutefois, cette vérité historique ne justifie pas le déni des apports des autres peuples à l'émergence et la matérialisation de la démocratie. *Aussi, pour mieux saisir le sens de cette communication, il est important de préciser de quelle démocratie nous parlons*

Une chose est certaine, il ne s'agit de la démocratie d'Aristote, fut-elle l'ancêtre de la démocratie moderne, ni de celle des révolutionnaires français, ni encore de celle des premières républiques occidentales du 19<sup>ème</sup> siècle. Nous parlons de la démocratie dite moderne, celle dont les luttes pour son émergence ont commencé au 19<sup>ème</sup> siècle ; dont le processus de maturation est amorcé aux lendemains de la deuxième guerre mondiale, portée par les idéologies de liberté, et de l'autodétermination des peuples ; et qui est reconnue comme le meilleur système sociopolitique depuis 1990, même par ses pourfendeurs. Et cette démocratie est au témoignage de l'histoire l'œuvre de toutes les sociétés.

### ***L'AVENEMENT DE LA DEMOCRATIE MODERNE***

L'avènement de la démocratie moderne, comme toute grande révolution sociopolitique et idéologique s'est fait à la suite des luttes les plus sanglantes qu'a connu l'humanité et dura plus d'un siècle. Débutée pendant la Révolution Industrielle, période de matérialisation des Etats nations en Europe, et de la colonisation effective en Afrique, cette lutte, variable, en

fonction des sociétés avait pour finalité *la reconnaissance et le respect de l'autre*, en tant qu'homme, citoyen, et entité socioculturelle politique. Bref, elle avait pour fondement la remise en cause de la démocratie républicaine occidentale du 19<sup>ème</sup>.

En réalité, à l'instar de la démocratie d'Aristote, cette démocratie du 19<sup>ème</sup> siècle, rejet des gouvernements d'héritiers, porte flambeau de la philosophie des lumières et celle de la république des Hommes, qui succéda à la république de Dieu et des rois, rejetait dans l'obscurité, des citoyens, décrétés irresponsables et passifs ; priva de droit de vote, voire de vie tous ce qui n'était pas Homme, ou ceux qui lui semblaient incapables de se gouverner eux-mêmes parce que, esclaves des besoins et des phantasmes de l'occident.

Méprisante, raciste, colonialiste et esclavagiste, la démocratie occidental-centriste du 19<sup>ème</sup>, prétendue promotrice des droits de l'homme, décriée par des anticolonialistes et esclavagistes comme Victor Schoelcher connut ses heures sombres avec le nationalisme occidental, le fascisme de Mussolini en Italie et le Nazisme d'Hitler en Allemagne. Ainsi amplifiant tous les dérives de la démocratie du 19<sup>ème</sup> siècle, mercantilisme et xénophobie, les nazis et les fascistes tentèrent de les imposer à l'occident à travers les deux guerres mondiales. Des guerres aussi atroces et choquantes que le commerce des hommes, qui heureusement connurent la victoire du camp des démocrates de l'époque.

Des démocrates, qui pour éviter au monde les atrocités, commises pendant ces guerres et conforter la victoire de la démocratie sur les dictatures, énoncent de nouvelles valeurs, décrétée universelles, fondées sur, la reconnaissance de l'autre et l'universalité des Droits de l'Homme, aux lendemains de la deuxième guerre mondiale.

#### ***LES CONTRIBUTIONS AFRICAINES A L'EMERGENCE DE LA DEMOCRATIE MODERNE.***

Avant d'inventorier les apports africains à la démocratie, il faudrait que nous nous entendions sur le sens du mot contribution. D'après le dictionnaire Larousse, *la contribution du verbe contribuer c'est ce que chacun apporte à une œuvre commune. Contribuer « c'est participé à certain résultat par son action par sa présence »*. Aussi, contribuer à une idéologie, ne revient-il pas à concourir à son émergence, l'adopter, le matérialiser, l'améliorer...etc.

Au vu de cet éclaircissement définitionnel, parler des contributions africaines à la démocratie, revient à parler de l'appropriation de la démocratie par les Africains comme moyen de lutte contre la colonisation et des participations africaines au rayonnement international de l'idéologie démocratique. Cela revient également à parler de la domestication de la démocratie par les Africains en tant que mode de gouvernement et des contributions africaines au raffermissement du pluriculturalisme et de l'universalité intrinsèque à la démocratie.

#### **LA DOMESTICATION AFRICAINE DE LA DEMOCRATIE**

L'adoption de la démocratie comme moyen de lutte contre la colonisation, expression de ce qu'il est convenu de nommer le nationalisme moderne africain du début du 20<sup>ème</sup> siècle, est incarné par la résistance africaine à la colonisation. Résistance, qui reconnaissant ses infériorités militaire et technologique, décida d'adopter les méthodes de revendications et de luttes socio-économique et politique démocratiques occidentales pour dénoncer les dérives coloniales et pour se faire reconnaître en tant qu'homme, et tant qu'entité sociopolitique capable de s'auto-administrer. Si de cette appropriation des méthodes de luttes naquit les ambitions de domestication africaine de la démocratie. D'elle, découle également les contributions africaines à l'internationalisation de valeurs de l'idéologie démocratiques.

#### ***La lutte pour la reconnaissance et le respect des Africains.***

Réoccupant les villes et villages après l'échec de la politique de la chaise vide, qui consistait à les abandonner pour la montagne, la forêt et autres zones difficilement accessibles, les

Africains décidèrent de lutter pacifiquement pour, l'affirmation de l'identité noire, et pour l'égalité des droits civils, civiques puis politiques entre colon et colonisés. Cela, sous couvert d'associations socioéconomique et politique, de la presse, au moyen de grèves, de boycotts, de marches, de meetings, de campagnes électorales...etc. Et sur le plan international par la sensibilisation des occidentaux aux aberrations et dérives coloniales et pour revendiquer la jouissance de la souveraineté internationale. Ce, par l'intermédiaire des ligues et associations internationales et des interventions fréquentes aux tribunes de la SDN, et des Nations Unies.

En effet, contrairement aux occidentaux qui utilisaient les méthodes démocratiques pour la résolution de conflits nationaux, les Africains, comme d'autres colonisés, s'appropriant de ces méthodes, les utilisaient dans le cadre de conflits internationaux souverainistes. Ainsi, les Africains internationalisent les méthodes démocratiques de lutte, et les consacrent, à l'instar des déclarations des alliés de la fin de la première guerre mondiale comme des moyens les « plus civilisés » de règlement des conflits internationaux. Mieux, cette appropriation et utilisation africaines de ces méthodes furent un apport capital pour cette idéologie. Car, de mémoire d'hommes, avant cette époque, très peu de conflits internationaux se sont résolus sans barbarie ou sans extermination des peuples autochtones.

Il est important de préciser, que l'appropriation africaine des méthodes démocratiques de règlement des conflits, débuta, timidement pendant la période dite d'accalmie de conflits coloniaux ; s'amplifia entre les deux guerres et se généralisa aux lendemains de la fin de la deuxième guerre mondiale. Et que les leaders anticolonialistes dahoméens étaient à l'avant-garde de cette appropriation.

En effet, le dahoméen Louis Hunkarin anticolonialiste reconnu, opta bien avant la première guerre mondiale pour les méthodes de luttes démocratiques contre la colonisation. Instituteur, fils d'un ancien forgeron du roi Toffa de Porto-Novo, il fonda en pleine première guerre mondiale une section de la Ligue des Droits de l'homme au Dahomey. On ne saurait oublier Kodjo Hoéno, qui était avec le Sénégalais Lamine Senghor, et le soudanais, Timéjo Kouyaté les principaux chefs de file politique du nationalisme africain. De son vrai nom Tavelor Quenum, promoteur de la culture africaine, il créa le journal anticolonialiste *Le Continent* en 1920 et créa en 1924 La ligue Universelle de la Défense de Race Noire. Il dénonça la politique assimilationniste coloniale en 1930 et serait le père spirituel de la Négritude, inspirateur des Léopold Senghor et d'Aimé Césaire. Il faut également rappeler qu'un autre Dahoméen du nom de Dorotheé Lima, fondateur du journal anticolonialistes *le Guide du Dahomey*, le journal le plus lu de la sous région à son époque, était un acharné défenseur de la culture africaine et un dénonciateur avéré des dérives coloniales.

On ne saurait s'arrêter sans rendre hommage à une personnalité comme le Sénégalais Lamine Senghor qui avait marqué l'histoire des revendications identitaires africaines. Claquant la porte du parti communiste français, il créa à Paris L'institut des Nègres. Il fut le premier à créer une Association d'Etudiant Noir en France en 1930, puis la Fédération Française de la Jeunesse de l'Afrique Noire et adresse un plan de décolonisation au Gouverneur de l'AOF. En 1931, en réponse à l'exposition coloniale, il organisa l'exposition anticoloniale, qui connut un succès relatif mais eut une portée mémorable, en matière de contestation coloniale.

Dans tous les cas c'est grâce, à ces méthodes démocratiques de règlement des conflits adoptées bien avant la première guerre mondiale que les Africains, jadis sauvages, esclaves, sous hommes, conquièrent leur droit à l'autodétermination, quelques années après la fin de la deuxième guerre mondiale. Conquête, qui contribue à l'universalisation du droit des peuples à l'autodétermination

*L'Afrique et l'universalisation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.*

Dans la pure tradition de la démocratie du 19<sup>ème</sup> siècle le droit à l'autodétermination des peuples, reconnu comme principe universel de droit international par la SDN, après la première guerre mondiale, vit son application limitée aux Etats occidentaux, injustement colonisés par l'Allemagne. Et ce, avec l'assentiment du président américain Wilson anti-colonialiste reconnu, dont les revirements n'empêchèrent pas les Africains de considérer que le principe du droit à l'autodétermination des peuples, consacré par cette célèbre phrase prononcée lors de son discours du 27 mai 1917 s'appliquait également à eux : « Aucun peuple ne peut être contraint de vivre sous une souveraineté qu'il répudie ».

Fort de ce principe, les Africains créés des associations et partis politiques qui, de revendications de droits civils, économiques de la participation à la gestion des colonies, réclamèrent la gestion autonome des territoires coloniaux et exigèrent, à la fin de la deuxième guerre mondiale, la jouissance du droit à l'autodétermination. Ce qui devint à la suite de quelques tergiversations une réalité, après la signature de traités et d'accords d'indépendances entre les colons et colonisés. Des traités et accords, qui furent consacrés par la Déclaration, du 4 Décembre 1960 de l'Assemblée Générale de l'ONU. Déclaration, qui fonde la souveraineté internationale des Etats africains et le principe international de l'intangibilité des frontières, condition sine qua none au raffermissement de la démocratie.

L'accession des Africains à l'indépendance, symbole de l'universalité du droit des peuples à l'autodétermination, était avant tout une confirmation des nouvelles valeurs, de paix, de liberté et de consécration de l'homme, décrétées valeurs universelles à la fin de la deuxième guerre mondiale. Toutefois, les contributions africaines à l'universalisation de ces nouvelles valeurs démocratiques, fut précédée, par l'engagement de l'Afrique aux côtés des alliés pour lutter contre les dictatures occidentales et asiatiques.

### ***Du rejet des dictatures aux contributions africaines au rayonnement de la démocratie.***

S'il est vrai que la participation africaine à la première guerre mondiale, fut exigée par le colon, par contre la participation à la deuxième fut majoritairement volontaire et idéologique. Elle se trouvait dans la droite ligne des luttes pour la reconnaissance de l'autre et pour l'universalisation du droit des peuples à l'autodétermination, car le monde sous domination nazi c'est le droit à l'autodétermination des Africains qui est compromis. Ainsi mettant de côté les différents l'opposant aux colons, l'Afrique mobilise bataillons et matières premières indispensables à la Guerre et abrita la République Française occupée. Ces engagements matériels, humains et idéologiques africains incarnent les contributions africaines de l'époque

pour le rayonnement de la démocratie en tant qu'idéologie et valeurs universelles. Universalité qui devient une réalité à la fin de la deuxième guerre mondiale avec la victoire des alliés.

C'est, cette dimension universelle acquise par la démocratie depuis la fin de la deuxième guerre mondiale qui explique l'affirmation démocratique des Etats africains postcoloniaux, en réalité contraints par les aspirations démocratiques des Africains et leur dépendance vis à vis de l'occident. Alors qu'en réalité, il ne s'agissait que d'une invocation constitutionnelle, car, la revisitation de l'histoire des Etats africains postcoloniaux, nous apprend que ces Etats étaient antidémocratiques. Car, déterminé à monopoliser et à pérenniser leur pouvoir, les représentants de ses Etats déclaraient la démocratie incompatible avec les réalités africaines et leur mission de construction nationale, incarnées par les idéologies du Néocolonialisme, de l'Authenticité, et du Socialisme des années 70. Ce, contrairement, aux populations africaines qui souhaitaient l'instauration de véritables démocraties.

### ***Le Rejet des dictatures africaines***

En réalité, l'Etat africain des lendemains des indépendances était à l'image de la République occidentale du 19<sup>ème</sup> siècle une hérésie démocratique. C'était un totalitarisme aux contours

fluides, empruntant au communisme son centralisme, à l'Afrique une monocratie, prétendue héritage de ses royautés précoloniales ; et phagocytant toute idéologie susceptible de renforcer sa légitimité. Cet Etat béni et encouragé par les occidentaux, en quête d'adeptes, guerre froide oblige, et qui décrétait l'immaturation, voire la non existence du peuple africain, contrairement à leurs dispositions constitutionnelles, furent emportés avec le mur de Berlin et par les aspirations démocratiques des Africains au début des années 90.

Ce rêve africain devenu réalité à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle traduit la capacité des Africains à domestiquer la démocratie en tant que mode de gouvernement, et symbolise l'une des plus importantes contributions africaines du siècle à l'universalité mais aussi au rayonnement, devenu naturel, de la démocratie, depuis la chute du mur de Berlin.

### ***L'AFRIQUE ET LA CONSECRATION DU PLURICULTURALISME INTRINSEQUE A LA DEMOCRATIE.***

Sans revenir sur l'avènement de la démocratie en Afrique, on peut synthétiser, en affirmant que convaincus que la solution pour leur mieux être se trouve dans un Etat démocratique, les Africains sur fond d'un nouveau nationalisme déterminé par l'ethnicité, l'individualisme, la citoyenneté, l'universalisme et un pseudo-libéralisme, optent pour la concurrence politique et le dialogue permanent, comme mode de gouvernement à la fin des années 80. Mieux, ils optent pour une démocratie adaptée aux réalités socioculturelles africaines comme l'illustrent à juste titre les matérialisations démocratiques africaines depuis le début des années 90.

En effet, les matérialisations des démocraties africaines se traduisent par la participation accrue des autorités traditionnelles ; par la prise en compte de la religiosité africaine ; par l'utilisation du communautarisme africain comme instrument de dialogue démocratique ; et par une extrême politisation de la société civile africaine. Ces spécificités caractéristiques des démocraties africaines en matérialisation confirment le pluriculturalisme intrinsèque à la démocratie, idéologie et phénomène sociétal.

### ***Les autorités traditionnelles pilier de la démocratie africaine.***

Contrairement à l'occident, l'avènement et le raffermissement de la démocratie en Afrique se réalise avec le concours appréciable et apprécié des autorités traditionnelles africaines. Des autorités, naguère méprisées et manipulées par les colons et les dictateurs africains pour des raisons de légitimation du pouvoir ; et décrétées par les uns et les autres handicapées au développement et à l'émergence de la démocratie. Toutefois, comme nous le démontre l'histoire de la démocratie en Afrique, ces autorités, épousant les valeurs démocratiques ont démontré que les traditions africaines et l'autorité qu'ils incarnent ne sont ni anti-développementaliste ni anti-démocratique.

De plus, en dépit de certaines théories sociopolitiques, qui prétendent que la démocratie rime avec le mimétisme du monisme culturel, étatique et juridique occidentaux, les autorités traditionnelles africaines, autorités morales, non étatique, gardiennes des traditions africaines concourent à l'enracinement de la démocratie dans les contrées éloignées des capitales africaines. Ces autorités, parties prenantes des conférences nationales, participent dorénavant aux sensibilisations et éducations à la démocratie. Médiateurs incontournables dans les dialogues politique, économique et social, elles représentent aujourd'hui un des maillons essentiels du maintien de la paix sociale et d'enracinement de l'Etat de droit. Pour preuve, leur implication dans la vulgarisation du code de la famille, dans la lutte contre l'incision des femmes, dans les règlements des conflits politiques ...etc

Finalement, si l'avènement de la démocratie en occident coïncide avec la décapitation de la noblesse et de la tradition, la philosophie des lumières et à la révolution industrielle obligent, la démocratie survient en Afrique, avec une participation appréciable et appréciée des autorités traditionnelles africaines.

### ***Religiosité africaine et renforcement de la démocratie africaine. .***

A l'inverse de l'Occident, où l'avènement de la démocratie se serait traduit par la réclusion des religieux à un rôle socio-caritatif, en Afrique elle se réalise avec un rôle politique accru des religieux qui va de la participation aux conférences nationales aux médiations dans les conflits socioéconomiques, politiques et militaires. En la matière, On ne saurait oublier le poids de Monseigneur Isidore de SOUZA dans le succès de la démocratie béninoise, ou les implications de Desmond TUTU dans la résiliation de la réconciliation nationale en Afrique du Sud, ou encore les contributions des imans sénégalais dans la réalisation de la première vraie alternance démocratique au Sénégal.

De plus, les religieux sont devenus des canaux de renforcement de l'Etat de droit et des personnalités incontournables dans la culture de la paix sociale. Pour cause, le nouveau code béninois de la famille serait inspiré par la religion chrétienne, et sa vulgarisation est assurée aussi bien par des laïcs que des prêtres vaudou et des imams. Mieux, face aux échecs répétés des Etats africains, les Africains se sont tournés vers Dieu pour solutionner leurs problèmes de subsistances. Ce qui expliquent le foisonnement des religions nouvelles, de véritables nouveaux réseaux de solidarité de frères en Christ et en Allah, et des foires pour hommes politiques et autres assoiffés de pouvoir. Ce, qui n'atténue en rien leur capacité de promotion de l'Etat de droit et de la démocratie, à l'image du communautarisme africain.

### ***Communautarisme ethnicité et renforcement démocratique.***

La démocratie africaine se matérialise dans des Etats sans nation moderne, mais avec des ethnies et des individus communautarisés, raison d'être, entre autres de l'existence des partis politiques ethnicisés et du partage régionaliste des pouvoirs. Qui, malheureusement pour les puristes, ne sont que l'expression des réalités socioculturelles africaines. Toutefois, différents du communautarisme africain des décennies 60 et 70, imprégné des valeurs démocratiques, le communautarisme africain du début du 21<sup>ème</sup> fondé sur la promotion des droits de l'Homme et de l'Etat de droit, a pour finalité le renforcement de la démocratie à la base. Le succès de ce nouveau communautarisme, illustration de la gestion participative et concertée, s'explique surtout par son adoption par l'occident.

En effet, en raison de la complexification du débat social, de l'inefficacité des catégorisations socioprofessionnelles, résidentielles, administratives et originaires, le communautarisme est devenu dans les Etats occidentaux un des instruments de dialogue démocratique, certes adaptés à leurs réalités. Pour cause, la France, par exemple, a initié des dispositifs de débat citoyen, de prévention et de règlement des conflits, fondés sur le communautarisme et incarnés par les grand frères et des associations de mamans.

Le mimétisme du communautarisme africain par l'occident, symbolise le pluriculturalisme caractéristique de la démocratie, et illustre des limites du monisme juridique, du monoculturalisme et du centralisme étatique, héritage de la République napoléonienne, prétendu fondement de l'Etat idéal-type. Mieux, elle suppose la reconnaissance du pluralisme socioculturelle caractéristique de toute nation moderne et incarné par la démocratie.

### ***La société civile politique.***

Popularisée ces dernières années, la société civile, jadis instrument à la solde du parti unique et opposant de premières heures aux dictatures africaines, est devenue une véritable institution de contrôle des gouvernants, d'animation politique, et d'éducation civique et politique. Rôle qu'elle jouait déjà pendant les périodes de dictatures ou tout mouvement et parti politique étaient interdit. Et héritage certain du consensualisme caractéristique de sociétés africaines traditionnelles. Société où la ligne de démarcation entre le politique et le civil est floue.

Institution non régionalisée, incarnée par quelques personnalités, la société civile africaine se comporte en véritable opposant de la classe politique. En la matière, on peut citer les contributions de la société civiles béninoises pour la tenue en bonne date des élections présidentielles de mars 2006, le mouvement contre la vie chère au Niger, et la mobilisation de la société civile béninoise contre la modification de l'article 80 de la Constitution Béninoise.

S'il est difficile d'affirmer que cette société civile en politisation est une spécificité africaine, il n'en demeure pas moins vrai que l'Afrique est à l'image d'autres régions sous-développées un excellent terrain de maturation de la politisation de cette société civile. Mieux l'Etat africain moderne est cet espace où la société civile nationale ou internationale à une forte influence sur la vie politique. Ce qui ne s'explique pas seulement par la pauvreté extrême de ces Etats mais aussi par la volonté des dirigeants et peuples africains de faire de la démocratie une réalité. Et une réalité à leur manière.

En réalité, cet activisme caractéristique de la société civile africaine, prélude de nouvelles implications de la nation dans la concrétisation et le raffermissement, de la démocratie en tant que mode de vie. Bref, elle augure du retour progressif du pouvoir à son essence : le peuple, la nation, l'individu et l'Homme. Ce que d'ailleurs craignent certaines élites, qui pensent à l'instar du célèbre philosophe grec, Aristote, que la démocratie est l'affaire de l'élite, non des profanes et des pauvres. Et pourtant, comme le dit si bien l'ancien premier ministre anglais Churchill, « c'est la plus mauvaise forme de gouvernement, excepté toutes les autres formes qui ont été essayées de temps à autre ». Pour ce faire, voyons en elle, et faisons d'elle le salut de l'humanité et l'espoir de la consécration matérielle et spirituelle de l'Homme.

## **RESULTATS DES TRAVAUX EN ATELIER**

### **Groupe I : Que retenir des communications ?**

#### **COMMUNICATION N° 1 :**

Monsieur Daniel DURAND a expliqué dans son exposé ce qu'on entend par citoyen du monde à savoir celui qui a pris conscience de son appartenance à la communauté mondiale. Il a fait la différence entre « être un citoyen du monde » et « être enregistré » qui n'est qu'une identité. Il a dissipé en nous la mauvaise compréhension de ce concept. C'est ainsi que certains citoyens ont mis en place des structures en registre pour travailler ensemble. Il a expliqué comment s'inscrire sur le Registre des Citoyens du Monde.

#### **COMMUNICATION N°2 :**

Le Conférencier, Monsieur Roger GBEGNONVI nous invite dans son exposé à prendre conscience de notre situation dans la démocratie que nous vivons et nous encourage à nous accepter mutuellement. Il nous invite à unir nos efforts afin d'accepter avec humilité à consentir des sacrifices. Il nous invite à nous inspirer de nos valeurs culturelles et traditionnelles que sont :

- le dialogue inter-religieux
- l'hospitalité africaine

pour faire rayonner la citoyenneté mondiale.

#### **COMMUNICATION N°3 :**

Monsieur Mike AZILINON, après avoir défini ce qu'on entend par démocratie, met l'accent sur les valeurs démocratiques occidentales en nous invitant à rejeter toutes les formes de dictatures africaines et nous appuyer sur la société civile.

L'exposé dégage les droits et devoirs du citoyen du monde afin de promouvoir le mouvement de citoyenneté mondiale avec toutes ses attentes que sont :

- la réduction de la pauvreté ;
- l'instauration de la vraie démocratie ;
- la prise en compte de la lutte pour la reconnaissance des Etats.

#### **COMMUNICATION 4 :**

Madame Liliane METZ nous faisait savoir que, pendant les dernières années, les actions de l'ONU en faveur de la paix sont sans effet. L'ONU qui initialement était sous l'appellation de la SDN avait les objectifs qui étaient le règlement à l'amiable des conflits, le désarmement des Etats et la sécurité collective. A cause de ses faiblesses et de sa disparition, la SDN a dû faire place aux Nations Unies (ONU) en 1942, constituée au départ de 51 membres, elles en comptent aujourd'hui 192 membres dont les objectifs sont basés sur la paix, le développement, l'harmonie des Etats etc.

#### **COMMUNICATION 5 :**

La communication de DURAND Daniel permet de savoir qu'il existe des initiatives citoyennes pour la solidarité et la démocratie dans le monde.

- Plus de 960 villes et communes ont été mondialisées ;
- Mouvement ATAC ;
- Solidarité mondiale contre la faim ;
- Espéranto, etc.

S'agissant de l'Espéranto, Monsieur François HOUNSOUNOU a souligné que cette initiative n'est qu'une langue internationale facile et neutre. Il a expliqué que cette langue peut être apprise en une semaine, un mois ou trois mois par correspondance, Internet ou en s'adressant au bureau local. Monsieur François s'est demandé pourquoi cette langue ne servirait-elle pas la citoyenneté mondiale.

S'agissant de la Solidarité Mondiale contre la Faim qui s'appelait initialement Fonds Mondial de Solidarité contre la Faim, Monsieur AGBELI Senam John a expliqué que c'est une organisation transnationale et mutualiste. C'est la manifestation concrète de la solidarité à travers le financement de projets de lutte contre la faim et pour l'auto suffisance alimentaire. Dans ce cadre, bon nombre de groupements à travers le monde ont bénéficié de ses prestations.

## **Propositions :**

- Création des organisations mondialisées ;
- Lire la charte de l'ONU pour informer et multiplier les initiatives ;
- Diffuser le rapport du séminaire de Bohicon ;
- Création des structures au niveau national et à travers le monde ;
- Participation aux différents colloques et conférences internationaux ;
- Inscription de 100 citoyens par chacun des Citoyens du Monde ;
- Création d'un réseau de Registre de Citoyens du Monde ;
- Traduction des textes en langues locales ;
- Enregistrement des alphabétisés et analphabètes à encadrer par une structure appropriée ;
- Utilisation du canal de l'Association Mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix pour la formation des citoyens du monde ;
- Proposition de Bohicon 2 ;
- Etablissement du secrétariat du Bénin.

## **GROUPE II**

### **CONSIGNE N°1**

#### **COMMUNICATION I**

L'exposé est présenté en 3 points :

- Concept de citoyenneté mondiale
- Procédure d'enregistrement au Registre de Citoyens du Monde
- Structure et organisation :
  - \* Congrès des peuples
  - \* Assemblée Consultative auprès du Congrès des Peuples.

L'exposé ouvre les perspectives de la mondialisation, de la démocratie par l'entrée libre au Registre.

Par le droit d'élire au Congrès des Peuples et par le droit d'y être élu après deux (02) ans de citoyenneté.

Le Congrès Des Peuples est perçu comme une prémisse d'un gouvernement mondiale.

#### **COMMUNICATION 2**

L'exposé est structuré en 3 points :

##### **1- D'où venons-nous**

- Etat/état patrimonial traditionnel
- Etat/état patrimonial colonial
- Etat/état néo patrimonial.

##### **2- Où sommes-nous**

Etat/état néo patrimonial de confusion et d'hypocrisie.

Conséquence : Situation désespérée.

##### **3- Que faire**

- Asseoir des démocraties nationales
- Nourrir un dialogue inter religieux,

- Cultiver l'humilité et l'hospitalité africaine ;
- Promouvoir l'écriture.
- S'ouvrir à une démocratie mondiale.

### **COMMUNICATION 3**

La communication est structurée en 3 points :

#### 1- Concept de démocratie :

- démocratie comme idéologie
- démocratie comme mode de gouvernement
- démocratie comme mode de vie.

#### 2- Historique / Evaluation de la démocratie

#### 3- Contribution de l'Afrique à la démocratie.

- Acteurs
  - Exécutif
  - Législatif
  - Judiciaire
  - Médias
  - Société civile.
- Contexte
  - Dialogue permanent
  - Indépendance des acteurs
  - Libertés individuelles
  - Equilibre entre liberté individuelle et solidarité
  - Protection des droits.

**NB** : La majorité des pays Africains sont au stade de démocratie de mode de gouvernement alors l'idéal aurait été une démocratie comme mode de vie.

### **COMMUNICATION 4**

L'exposé a été fait en 4 points :

- 5- Création, buts, principes et évolution de l'ONU
- 6- Qualité de membres de l'ONU
- 7- Fonctionnement du Secrétariat Général de l'ONU
- 8- Bilan des actions menées par l'ONU.

**NB** : L'exposé a abouti dans son ensemble à une conclusion selon laquelle les actions de l'ONU ont été négatives sur de nombreux points.

## **COMMUNICATION 5**

La communication est structurée en 2 points :

- 3- La présentation des organisations mondialistes : 230 recensées et près de 1000 existantes.
- 4- Présentation de quelques initiatives citoyennes :
  - Solidarité Mondiale de Lutte Contre la Faim comme initiative de citoyens enregistrés.
  - ATTAC et ESPERANTO comme des initiatives de citoyens non enregistrés.

## **CONSIGNE N°2 :**

### **LES STRATEGIES PROPOSEES :**

- 1- "Institutionnaliser" la citoyenneté mondiale.
- 2- Faire un plaidoyer auprès des autorités pour leur adhésion à l'idée.
- 3- Faire la promotion de la citoyenneté mondiale auprès des populations pour susciter l'inscription du plus grand nombre au RCM.
- 4- Faire un plaidoyer auprès des gouvernements pour une répartition équitable des richesses à l'avantage de la citoyenneté mondiale.
- 5- Mettre en place des structures nationales, régionales et internationales capables d'impulser le mouvement.
- 6- Trouver un mécanisme de financement de ces structures.
- 7- Faire du lobbying auprès des organisations nationales et internationales pour la promotion de la citoyenneté mondiale.
- 8- Cultiver une démocratie comme mode de vie aux plans local, national, régional et international.

**NB** : Il a été suggéré que l'arbre de l'unité mondiale soit décrété un lieu de rencontre des citoyens du monde.